

Interpellation

Nous avons été très surpris, Madame Debély, Madame et Monsieur Michel Veuve et moi-même, le 4 mai 2019 vers 21h30 d'entendre et de devoir subir les bruits terrifiants d'un spectacle pyrotechnique sur nos terrains agricoles privés sis ici de l'autre côté de la route en face de la Rebatte, ceci pour le divertissement d'un mariage se déroulant sur la place du Boveret.

Par chance, il a neigé en fin de journée et j'ai eu la bonne idée de rentrer nos bêtes dans l'écurie, car je pense que je serais encore en train de les chercher tant les déflagrations étaient violentes. J'ai été contraint de demander d'interrompre la mise à feu de ce triste spectacle tant pour les animaux domestiques, notre chien étant terrorisé, que pour les animaux sauvages, qui pâturaient paisiblement dans nos champs juste avant le départ du dit spectacle et qui sont peut être encore sous le choc.

La possibilité de faire ce spectacle pyrotechnique a été donnée par le bureau des armes et des explosifs de la police neuchâteloise ainsi que par la Commune de Val-de-Ruz par l'intermédiaire de Monsieur Stéphane Audétat et de Madame Mireille Beltrame, pour autant que les propriétaires concernés soient avisés, ce qui n'a bien entendu pas été fait, et c'est pour cela que je me dois d'intervenir pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. En effet, la Commune ne devrait pas donner l'autorisation de tels spectacles sans avoir eu un retour de courrier de la part des propriétaires concernés tout en sachant que les bêtes pâturent à proximité peuvent être prises de panique et qu'il serait même très sage d'interdire ce genre de spectacle.

En espérant que la Commune fera un bon usage de mon interpellation, je tiens juste à ajouter que je félicite celle-ci d'avoir pris la décision de ne plus faire de feux d'artifice lors de la manifestation du premier août et de s'en tenir au feu de branches comme à l'époque.

Sauf erreur de ma part, Madame et Monsieur Michel Veuve ont également fait part de leur mécontentement à la Commune.

Cordiales salutations.

Yves Tanner